



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
17	14	16

L'an 2025, le 8 Décembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Quinçay s'est réuni à la Salle du conseil de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BRAULT Philippe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/12/2025.

Vote
A l'unanimité
Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. BRAULT Philippe, Maire, Mmes : BARRAUD Sandrine, BÉJARD Catherine, BOURDILA Marylène, DAVAL Isabelle, DRAPEAU Sophie, MAIRE Carole, MEGE Monique, SOUILLE Céline, MM : BÉJARD Laurent, CHARLES Pascal, FAIVRE François, RAYMOND-GONCALVES Cyril, ROQUET Bruno, THOBIE José

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Poitiers
 Le : 09/12/2025
 Et
 Publication ou notification du :
 09/12/2025

Excusé(s) ayant donné procuration : M. MALLET Michel à Mme DAVAL Isabelle
 Excusé(s) : M. ARQUÉ Nicolas

A été nommé(e) secrétaire : M. THOBIE José

202512106 – Actualisation des tarifs communaux pour les locations

Monsieur le maire rappelle que les tarifs de location de salles, de matériels et autres font l'objet d'une éventuelle réévaluation chaque fin d'année.

Mme Catherine BEJARD présente les différents tarifs qui avaient été adoptés pour l'année 2025 :

Tarifs de location du complexe polyvalent et de la MCLS

LIEU/ MATERIEL	CAUTION MENAGE	CAUTION	TARIF COMMUNE		TARIF HORS COMMUNE	
			Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Toutes salles / 1 JOUR en semaine	250 €	550 €	440 €	150 €	560 €	400 €
Toutes salles WEEK-END	250 €	550 €	490 €	200 €	675 €	575 €
Grande salle / 1 JOUR en semaine	250 €	550 €	300 €	100 €	420 €	400 €
Grande salle WEEK-END	250 €	550 €	350 €	150 €	530 €	475 €
Grande salle + Cuisine/ 1 JOUR	250 €	550 €	400 €	120 €	470 €	400 €
Grande salle+ Cuisine WEEK-END	250 €	550 €	450 €	170 €	580 €	575 €

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le



ID : 086-218602043-20251208-202512106-DE

Petite salle/ 1 JOUR	250 €	550 €	80 €	Gratuit (si réunion)	170 €	150 €
Petite salle WEEK-END	250 €	550 €	120 €	Gratuit (si réunion)	230 €	200 €
Petite salle + Cuisine/1 JOUR /1JOUR	250 €	550 €	130 €	Gratuit (si réunion)	260 €	200 €
Petite salle + Cuisine WEEK-END /2JOURS	250 €	550 €	180 €	Gratuit (si réunion)	320 €	250 €
Gymnase à L'HEURE	250 €	550 €	30€/h	Gratuit	40€/h	40€/h
Salle de danse / Dojo	250 €	550 €	20€/h	Gratuit	30€/h	30€/h
Salle modulable MCLS / 1 JOUR en semaine	250 €	550 €	130 €	Gratuit	NON	NON
Salle modulable MCLS WEEK-END	250 €	550 €	180 €	Gratuit	NON	NON
SALLE GRANDE OU PETITE FUNERAIRE	NON	550 €	Gratuit	NON	NON	NON
CHAISES	NC	NON	0.36€	0.36€	0.50€	0.50€
BARBECUE	NC	30 €	10 €	Gratuit	15 €	Gratuit
VIDEO PROJECTEUR	NC	200 €	NON	Gratuit	NON	Gratuit
PETITE SONO	NC	100 €	15 €	Gratuit	20 €	Gratuit
TABLE	NC	100 €	5 €	Gratuit	7 €	Gratuit
TABLE+BANC S	NC	100 €	7 €	Gratuit	10 €	Gratuit
TABLE RONDE	NC	100 €	5 €	Gratuit	7 €	Gratuit
TABLE RONDE + NAPPE	NC	100 €	20 €	15€ (nappe)	25 €	20€ (nappe)
MANGE DEBOUT	NC	100 €	5 €	Gratuit	7 €	Gratuit

Location des courts de tennis

			Habitants de la commune		hors commune
			Adhérent du club	Non adhérent du club	Non adhérent
7 SMASH court de tennis	NC	NC	gratuit	2 €/h et par court	10 €/h et par court

Après consultation des membres de la commission « vie associative et culturelle-festivités », concernant les tarifs de location de salles communales et de matériels, madame Catherine BEJARD propose de maintenir les tarifs 2025 pour l'année 2026 et de ne pas modifier les dispositions existantes.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le



ID : 086-218602043-20251208-202512106-DE

M. CHARLES signale une incohérence entre les tarifs habitants de la commune et association hors commune.

Le tarif de 450€ est proposé pour les associations hors commune sur le tarif toutes salles 1j en semaine. Cette proposition est soumise au vote.

Seules mesdames BARRAUD et DRAPEAU ont votée contre cette proposition. Il n'y a pas d'abstention.

La proposition est adoptée.

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour avis sur ces tarifs.

Vu la proposition des membres de la commission.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** les tarifs pour l'année 2026 :

Tarifs de location du complexe polyvalent et de la MCLS

LIEU/ MATÉRIEL	CAUTION MENAGE	CAUTION	TARIF COMMUNE		TARIF HORS COMMUNE	
			Particuliers	Associations	Particuliers	Associations
Toutes salles / 1 JOUR en semaine	250 €	550 €	440 €	150 €	560 €	450 €
Toutes salles WEEK-END	250 €	550 €	490 €	200 €	675 €	575 €
Grande salle / 1 JOUR en semaine	250 €	550 €	300 €	100 €	420 €	400 €
Grande salle WEEK-END	250 €	550 €	350 €	150 €	530 €	475 €
Grande salle + Cuisine/ 1 JOUR	250 €	550 €	400 €	120 €	470 €	400 €
Grande salle+ Cuisine WEEK-END	250 €	550 €	450 €	170 €	580 €	575 €
Petite salle/ 1 JOUR	250 €	550 €	80 €	Gratuit (si réunion)	170 €	150 €
Petite salle WEEK END	250 €	550 €	120 €	Gratuit (si réunion)	230 €	200 €
Petite salle + Cuisine/1 JOUR /1JOUR	250 €	550 €	130 €	Gratuit (si réunion)	260 €	200 €
Petite salle + Cuisine WEEK-END /2JOURS	250 €	550 €	180 €	Gratuit (si réunion)	320 €	250 €
Gymnase à L'HEURE	250 €	550 €	30€/h	Gratuit	40€/h	40€/h
Salle de danse / Dojo	250 €	550 €	20€/h	Gratuit	30€/h	30€/h

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le



ID : 086-218602043-20251208-202512106-DE

Salle modulable MCLS / 1 JOUR en semaine	250 €	550 €	130 €	Gratuit	NON	NON
Salle modulable MCLS WEEK-END	250 €	550 €	180 €	Gratuit	NON	NON
SALLE GRANDE OU PETITE FUNERAIRE	NON	550 €	Gratuit	NON	NON	NON
CHAISES	NC	NON	0.36€	0.36€	0.50€	0.50€
BARBECUE	NC	30 €	10 €	Gratuit	15 €	Gratuit
VIDEO PROJECTEUR	NC	200 €	NON	Gratuit	NON	Gratuit
PETITE SONO	NC	100 €	15 €	Gratuit	20 €	Gratuit
TABLE	NC	100 €	5 €	Gratuit	7 €	Gratuit
TABLE+BANC S	NC	100 €	7 €	Gratuit	10 €	Gratuit
TABLE RONDE	NC	100 €	5 €	Gratuit	7 €	Gratuit
TABLE RONDE + NAPPE	NC	100 €	20 €	15€ (nappe)	25 €	20€ (nappe)
MANGE DEBOUT	NC	100 €	5 €	Gratuit	7 €	Gratuit

Location des courts de tennis

			Habitants de la commune		hors commune
			Adhérent du club	Non adhérent du club	Non adhérent
7 SMASH court de tennis	NC	NC	gratuit	2 €/h et par court	10 €/h et par court

- **ADOPTÉ** les conditions existantes :
- Seuls les habitants de Quinçay peuvent louer la salle modulable de la MCLS. Le principe de priorité donné aux associations est maintenu. Si 30 jours avant la date de la manifestation, aucune association n'a demandé la salle, elle devient disponible pour tous les habitants, et pour ceux qui auraient déjà loué, la location est confirmée. À ce sujet, il est précisé que la mise à disposition gratuite d'une salle au profit d'une association impose la possibilité d'accès à toute personne à la manifestation.
- Les agents, en position d'activité au sein des services communaux à la date de l'évènement pourront bénéficier des mêmes conditions et tarifs de réservation des salles et des matériels communaux appliqués aux habitants de la commune.
- Les Associations de la Commune sont prioritaires ; Une association hors commune ne peut louer que s'il y a de la disponibilité à moins de 6 mois ;
- Des tables sont mises à disposition dans les diverses salles ou peuvent être louées à titre privé. En cas de manque ou non restitution, elles seront facturées 150.00 € l'unité aux utilisateurs ;
- Dans les 48h : une confirmation écrite doit être envoyée par mail ou courrier ;
- Dans les 15 jours suivants : signature du contrat avec le versement de l'acompte à hauteur de 50% ;
- Si le contrat n'est pas signé dans les 16 jours après la confirmation de la réservation par mail ou courrier, la salle sera de nouveau disponible à la location ;
- Pour les associations communales, la première location de l'année civile reste gratuite.

Envoyé en préfecture le 09/12/2025

Reçu en préfecture le 09/12/2025

Publié le

ID : 086-218602043-20251208-202512106-DE



- En cas d'annulation à moins d'un mois du début de la location : l'acompte est conservé pour toutes les salles.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 09/12/2025

Le Maire
Philippe BRAULT



Le(la) Secrétaire de séance
M. THOBIE José

